

**Dossier  
Risques  
Majeurs  
FEV 2016**

## Pourquoi informer sur les risques?

Ce n'est pas être oiseau de mauvais augure que d'avoir réfléchi préventivement aux premières mesures qui peuvent être prises par tout un chacun face à des événements potentiellement dangereux. C'est d'ailleurs ce qui a été fait aux différents échelons : national, régional, départemental et finalement communal. Le risque zéro n'existant pas, notre commune peut être concernée autant qu'une autre et mieux vaut savoir comment se protéger et protéger ses biens et sa famille lorsque la crise survient. Aussi, il vous est conseillé de conserver ce document au cas où vous en auriez besoin en souhaitant que vous n'ayiez jamais à l'utiliser.

Françoise Matheron

## Les Risques Majeurs

### L'information préventive : un droit du citoyen

Face aux risques recensés sur notre commune et afin d'assurer à la population un maximum de sécurité, la loi impose aux municipalités une information préventive. Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document communal rédigé dans le but d'informer les habitants sur :

- les risques naturels et technologiques qui les concernent,
  - les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre
  - les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque.
- Il vise enfin à préciser les consignes de sécurité individuelles à respecter.

### Le Risque Majeur

Un risque majeur est la probabilité de survenance d'un événement d'origine naturelle ou technologique (une catastrophe). Il a pour caractéristiques essentielles sa gravité (possibilités de pertes humaines, dommages importants aux biens et à l'environnement) et sa faible fréquence (au risque d'oublier de se préparer à l'éventualité).

On distingue ainsi sur Saint Bauzille :

- Les risques naturels : incendie de forêt et inondation/ruissellement
- Les risques technologiques : rupture de ligne électrique RTE ou ERDF

N'oublions cependant pas que la commune a subi le risque naturel « Tempête », avec un classement en catastrophe naturelle en 1982. Et, compte tenu des changements climatiques, nous pouvons inclure ce risque dans ce document afin de nous préparer à une autre tempête touchant notre territoire.

### Vivre avec le risque

Les épisodes de canicule deviennent également plus fréquents et nous ne sommes pas non plus à l'abri d'événements imprévus comme une épidémie ou un accident de car. Les réflexes, que nous développons en acquérant une certaine culture des Risques Majeurs, peuvent nous être utiles dans les différentes crises que nous espérons, certes, ne jamais connaître. Celles et ceux qui souhaiteraient plus d'informations sur les risques majeurs, peuvent consulter les sites [www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr) et <http://macommune.prim.net>.

Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs

# Le Risque Incendie

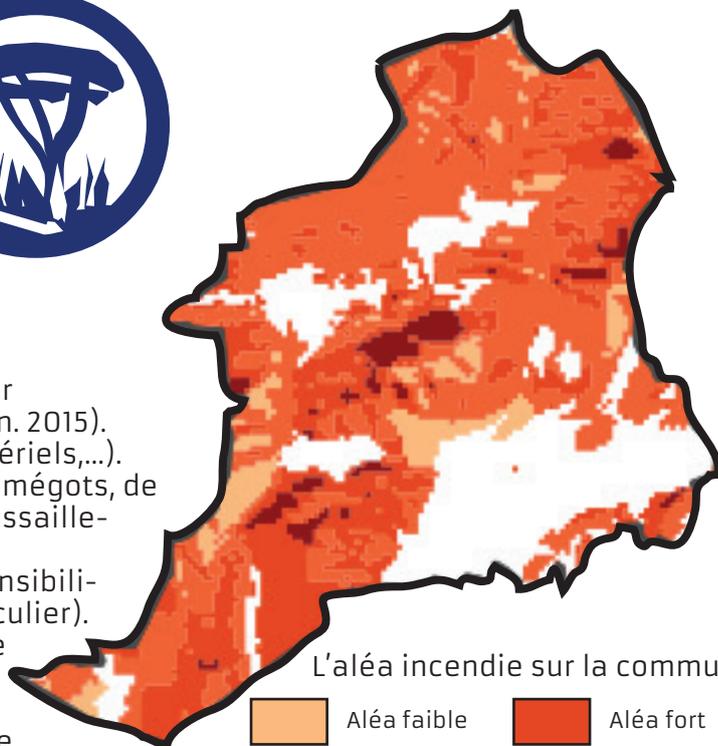


## Le niveau de risque

Après 2007, 2010 et 2015, il est évident que le risque est fort.

## La Prévention

- Débroussailliez autour de la maison (voir dossier Saint Bauzille INFO Spécial Débroussaillage Jan. 2015).
- Prévoyez des moyens de lutte (point d'eau, matériels,...).
- Prudence recommandée (pas de barbecues, de mégots, de feu en dehors des travaux agricoles et de débroussaillage à certaines périodes de l'année).
- Informez vos hôtes, vos locataires du risque, sensibilisez-les à l'interdiction du feu (Barbecue en particulier).
- Si vous vous promenez dans la nature lors d'une période à risque, repérez les chemins d'évacuation, les abris potentiels, prenez de l'eau.
- Signalez en Mairie les branches s'approchant de moins d'un mètre des lignes à moyenne tension (poteaux HTA avec trois câbles nus pour lesquels ERDF a une obligation de sécurité et d'élagage à un mètre).



L'aléa incendie sur la commune



Une version papier est consultable en Mairie

## Que faire?

- ❖ Informez les pompiers le plus vite et le plus précisément possible (☎18, ☎112).
- ❖ Si possible, attaquez le feu à son éclosion.

## Mettez-vous en sécurité

### Dans la nature

- ❖ Eloignez-vous dos au vent.
- ❖ Si vous êtes surpris par le front de feu, respirez à travers un linge humide.
- ❖ À pied, recherchez un écran (rocher, mur...), en voiture, ne sortez pas.

### Dans un bâtiment

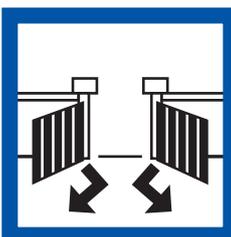
- ❖ Une maison bien protégée est le meilleur abri : fermez et arrosez volets, portes, fenêtres et les abords immédiats des habitations.
- ❖ Occulrez les aérations avec des linges humides.
- ❖ Ouvrez les portails extérieurs.
- ❖ Arrosez le bâtiment et les abords tant que le feu n'est pas là, rentrez les tuyaux d'arrosage.

## Une fois en sécurité, restez à l'écoute des consignes

- ❖ Ecoutez France Bleu Hérault.
- ❖ Conformez-vous aux consignes de la Mairie qui vous informera de l'évolution.
- ❖ Ne téléphonez pas inutilement, les secours ont besoin de toute la capacité du réseau.
- ❖ N'appellez pas les secours pour vous tenir informés de l'évolution.
- ❖ Préparez-vous à une évacuation et rassemblez des vêtements chauds (même en été), vos papiers d'identité, un linge humide.
- ❖ Laissez vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité entourés d'un personnel qu'ils connaissent et les rassurera.

## A l'ordre d'évacuation, partez!

- ❖ N'emportez que le strict nécessaire.
- ❖ L'ordre d'évacuation viendra de la téléalerte, ou des bénévoles RCSC/CCFF ou des gendarmes.
- ❖ Evacuez! Votre vie est plus précieuse que vos biens. Respectez les secours!



# Le Risque Inondation

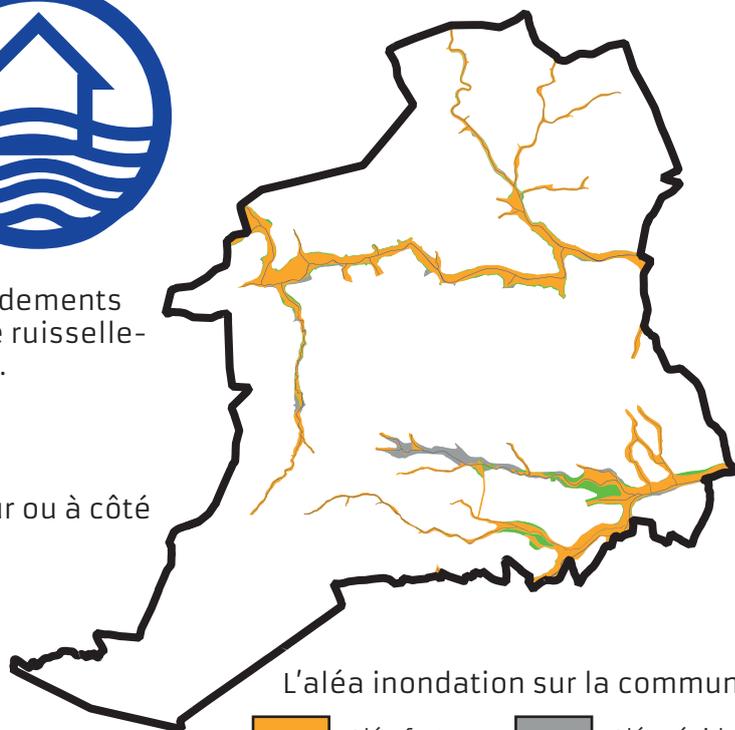


## Le niveau de risque

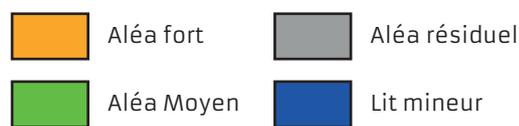
Si le niveau de risque est faible globalement, la commune est régulièrement concernée par les arrêtés de catastrophe naturelle (ex. 2002, 2003, 2006, 2014). Des débordements des ruisseaux affectent certaines habitations. Le ruissellement intense est également un risque important.

## La Prévention

- Entretenez les berges des ruisseaux passant sur ou à côté de votre propriété.
- N'entrez rien que l'eau pourrait emporter.
- Entretenez les grilles et buses.
- Pensez «embâcles» et sécurisez tout ce qui pourrait créer un barrage dont la rupture mettrait en péril les personnes en aval.
- Gardez un stock d'eau et de denrées non périssables.



L'aléa inondation sur la commune



Une version papier est consultable en Mairie

## Que faire?

- ❖ Si la situation nécessite votre évacuation, contactez les pompiers (☎18, ☎112).
- ❖ Informez la Mairie de votre évacuation.

## Mettez-vous en sécurité

### Dans la nature

- ❖ Rejoignez un point haut où le niveau de l'eau n'est pas susceptible de vous atteindre.

### Dans un bâtiment.

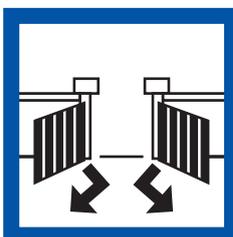
- ❖ Les habitants des constructions à risques signalées dans le Plan de Prévention du Risque Inondation connaissent les consignes, leurs hôtes ou locataires doivent en être informés.
- ❖ Obturez les éventuelles entrées d'eau (portes, soupiraux, aérations), placez les éventuels batardeaux.
- ❖ Si possible, rejoignez un étage supérieur
- ❖ Ouvrez votre portail pour qu'il ne fasse pas obstacle à l'écoulement de l'eau.

## Une fois en sécurité, restez à l'écoute des consignes

- ❖ Ecoutez France Bleu Hérault.
- ❖ Conformez-vous aux consignes de la Mairie qui vous informera de l'évolution.
- ❖ N'appellez pas les secours pour vous tenir informés de l'évolution.
- ❖ Limitez-vous aux déplacements indispensables. Ne vous engagez jamais sur une chaussée inondée. Respectez la signalisation mise en place.
- ❖ Ne traversez jamais un ruisseau (gué) avec un véhicule ou à pied.
- ❖ Ne prenez aucun risque pour vous, laissez vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité.

## Une fois la crue passée

- ❖ Aérez et désinfectez les pièces.
- ❖ Ne rétablissez gaz et électricité que sur une installation sèche. Contactez de préférence un professionnel.
- ❖ En fonction des dégâts, sollicitez l'aide communale dès que vous le jugerez utile.





## Tempête

Le risque lié à des perturbations atmosphériques (dépressions) affecte une zone large et peut être anticipé. Des phénomènes localisés (micro-tornade) peuvent surgir (St Jean de Cornies 2014) et sont peu prévisibles.

### Que Faire?

- ❖ Restez chez vous.
- ❖ Écoutez France Bleu Hérault.
- ❖ Contactez vos voisins et organisez-vous.
- ❖ Limitez-vous aux déplacements indispensables en évitant, de préférence, les secteurs boisés. Signalez vos déplacements.
- ❖ Ne téléphonez qu'en cas d'urgence, pour ne pas saturer les réseaux.
- ❖ Éloignez-vous des lignes électriques.

## Chute de Blocs



Des blocs de pierre sont susceptibles de se détacher de la falaise du Puech des Mourgues. Le risque reste faible.

- ❖ Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ou emportés.
- ❖ N'intervenez pas sur les toitures.
- ❖ Ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.
- ❖ Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.
- ❖ Si vous utilisez un dispositif électrique d'assistance médicale, signalez-le.



## Risque Sismique

Le risque sismique à Saint Bauzille est classé faible (sismicité zone 2).



### Que Faire?

- ❖ Baissez-vous, protégez-vous la tête surtout restez où vous êtes !
- ❖ À l'intérieur, placez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse, sous une table.
- ❖ Éloignez-vous des fenêtres.

- ❖ À l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments, des arbres, des lignes à haute tension. Accroupissez vous et protégez-vous la tête.
- ❖ En voiture, arrêtez-vous et conservez votre ceinture attachée.
- ❖ Écoutez la radio.
- ❖ N'utilisez le téléphone qu'en cas d'urgence pour ne pas saturer les réseaux.
- ❖ Rentrez chez vous avec précaution.
- ❖ Aérez bien votre habitation.
- ❖ N'allumez pas de flamme avant d'avoir la certitude qu'il n'y a pas de fuite de gaz.
- ❖ Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.

